

UNE GÉNÉRATION QUI AGIT, PAS QUI ATTEND



COLLECTIF JEUNE

LIVRET D'ACCUEIL

Ensemble disons non à l'isolement social et à la précarité !

POUR NOUS CONTACTER:

cgt.ddfip38@dcfip.finances.gouv.fr
CONTACT DIRECT: [ANGELINA.CALONNIER@DCFIP.FINANCES.GOUV.FR](mailto:angelina.calonnier@dcfip.finances.gouv.fr)

QU'EST-CE QUE LE COLLECTIF JEUNE ?

Notre objectif est d'accompagner les jeunes dans les difficultés du quotidien. Comme vous le savez, les Finances publiques se renouvellent et de plus en plus de jeunes arrivent à la DGFIP. Pour beaucoup, leurs affectations les obligent à déménager. Isolés de leurs cercles familiaux et amicaux, demander de l'aide pour les choses du quotidien peut être une véritable épreuve.

Nous sommes là pour ça : agir contre l'isolement social, proposer de vraies solutions à des problèmes pratiques :

- Les difficultés financières : la majorité des jeunes n'ont pas encore eu le temps de se constituer une épargne sur laquelle se reposer en cas de difficultés financières. (VOIR P3)
- Les difficultés liées à l'administratif, comme la mutuelle, les transports, trouver une place en crèche ou un médecin. (VOIR P3)
- Les difficultés relationnelles : recréer de réelles relations sociales devient beaucoup plus dur une fois arrivé dans le monde du travail. (VOIR P4)
- Les difficultés professionnelles : comment évoluer dans la DGFIP ? Quels concours passer ? Quelle ancienneté dois-je avoir ?

Combien de temps d'école et où ? Comment fonctionnent les mutations ? (VOIR P4)

Le collectif jeune est certes issu de la CGT, mais vous n'êtes pas obligés d'adhérer à la CGT pour y participer.

QU'EST-CE QUE LA CGT ?

La CGT (Confédération Générale du Travail) est une organisation syndicale française, fondée en 1895, qui défend les intérêts des salariés via la négociation collective, les mobilisations et les grèves, influençant ainsi les relations de travail et le dialogue social. Elle a pour mission de défendre les intérêts particuliers des travailleurs en négociant des accords collectifs.

MAIS AVANT TOUT, PARLONS DE VOS DROITS :

Parce que nous savons qu'être jeune signifie, pour beaucoup, être infantilisés et être prêts à tout accepter pour éviter tout conflit et ne pas faire de vagues. Mais il y a une limite : nous ne devons pas accepter l'inacceptable, nous devons faire respecter nos droits.

Prenons l'exemple du télétravail, en faire la demande est un droit. Un refus du supérieur hiérarchique doit TOUJOURS être motivé.

Pour éviter tout conflit lié aux congés et au télétravail : il faut tout poser dans SIRHIUS et, s'il y a refus, c'est à votre supérieur hiérarchique de le notifier dans SIRHIUS. Ne retirez pas vos demandes, gardez des traces écrites dès le départ.

Pour chaque sujet sensible, communiquez par mail, protégez-vous.

REJOIGNEZ NOUS

QUELLES SONT LES DIFFICULTÉS ET LES SOLUTIONS QUE PROPOSE NOTRE ADMINISTRATION ?

Prime d'installation :

La prime d'installation est une aide financière prévue dans le cadre de l'Action sociale. Si vous n'êtes pas originaire de votre région d'affectation et que vous vous y installez, vous pouvez bénéficier d'une aide financière non négligeable.

(Simulation sur : <https://calcullette.asfl.finances.gouv.fr/aidePremiereInstallation.htm>)

L'aide pécuniaire :

Chaque année, vous avez la possibilité de faire une demande d'aide pécuniaire si vous êtes en difficulté financière, pouvant aller jusqu'à 3 000 €.

Pour cela, vous devez contacter l'une des deux assistantes du service social, dont vous pouvez trouver les coordonnées sur Ulysse 38 → Les agents → Conditions de vie au travail.

En cas de difficultés d'accès au logement :

L'Action sociale propose des logements pour lesquels vous pouvez faire une demande à l'adresse suivante : actionsociale.38@finances.gouv.fr. Ils vous indiqueront la marche à suivre et vous fourniront les documents à remplir afin d'accéder à la liste des logements disponibles.

En cas de difficultés d'accès aux soins :

Comme partout en France, l'accès aux soins devient de plus en plus complexe, et trouver un médecin généraliste ou un spécialiste est souvent très compliqué. Il existe des dispositifs, tels que des associations, pour trouver un médecin traitant (voir <https://cpts Grenoble.fr/recherche-medecin-traitant/> pour Grenoble).

Pour des rendez-vous ponctuels, vous pouvez faire appel à SOS Médecins, qui libère chaque jour à 7 h 00 des créneaux pour la journée sur leur site : <https://www.rdvvasos.fr/>

L'ATSCAF :

L'Association Touristique, Sportive et Culturelle des Administrations Financières propose des séjours, des voyages ainsi que des manifestations sportives et culturelles pour ses adhérents.

Au niveau local, vous pouvez bénéficier de nombreuses réductions sur différentes activités comme les salles de sport, le cinéma, le ski, etc. Elle propose également des réductions auprès d'enseignes telles que Leclerc ou la Fnac.

Plus d'informations : https://locales.atscaf.fr/vitrine/locale.php?code_section=3800

Dossiers CAF - CPAM - MTAG - MUTUELLE :

Nous accompagnons les agents qui rencontrent des difficultés dans leurs démarches administratives afin de les conseiller et de les orienter au mieux. Nous sommes disponibles pour aider chacun à réaliser ses dossiers, donner des explications et vous soutenir en cas de différend.

REJOIGNEZ NOUS

ROMPRE L'ISOLEMENT, CRÉER DU LIEN:

Se sentir seul, c'est plus courant qu'on ne le croit – et ça n'a rien d'une fatalité. Ici, on croit au pouvoir du faire ensemble : bricoler, cuisiner, discuter, créer... peu importe l'activité, c'est le partage qui compte.

Nos réunions collectives jeunes sont justement pensées pour ça : un espace où chacun peut s'exprimer, rencontrer d'autres personnes et tisser des liens à son rythme, sans pression. Parce que sortir de l'isolement, ça commence souvent par un premier pas – et on est là pour le faire avec toi.

L'objectif est de créer des liens en dehors du cadre du travail et de prévenir l'isolement.

LES STAGES D'ACCUEIL CGT:

Les stages d'accueil de la CGT sont des temps de formation destinés aux nouveaux adhérents. Ils permettent de découvrir l'histoire, les valeurs et le fonctionnement du syndicat. À travers des échanges et des discussions collectives, les participants apprennent à mieux comprendre leurs droits, le rôle de l'action syndicale et les moyens de s'engager.

Ces stages sont aussi des moments de rencontre et de partage d'expériences entre militants. Ils favorisent la prise de confiance et donnent des outils concrets pour agir au quotidien, défendre les agents et participer à la vie syndicale.

Ouverts à toutes et à tous, les stages d'accueil sont une première étape essentielle pour s'impliquer et devenir acteur du collectif.

LES CONCOURS ET MUTATIONS:

- Nous accompagnons les agents dans la préparation des concours administratifs de la DGFIP. À travers des conseils, du partage d'expérience et des temps d'échange, nous aidons chacun à mieux comprendre les attentes des épreuves et à s'y préparer efficacement.

Cet accompagnement permet de se sentir moins seul face aux concours, de gagner en confiance et de bénéficier de méthodes de travail adaptées. C'est aussi un moyen de valoriser les parcours professionnels et de soutenir l'évolution de carrière des agents. Notre objectif : donner à toutes et à tous les moyens de réussir.

- Nous accompagnons les agents dans leurs démarches de mutation au sein de la DGFIP. Grâce à notre connaissance des règles et des procédures, nous aidons chacun à constituer son dossier, à formuler ses vœux et à mieux comprendre les critères pris en compte.

Cet accompagnement permet de sécuriser les démarches, d'éviter les erreurs et de défendre au mieux les situations individuelles.

Nous sommes également présents pour informer, conseiller et suivre les dossiers tout au long du processus.